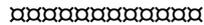


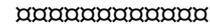
MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi



DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE DU MALI-SA



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
SERVICES DE CONSULTANTS (Individu)**

**PROJET DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE 225 KV SANANKOROBA-
FRONTIERE DE GUINEE ET EXTENSION DU POSTE HAUTE TENSION DE
SANANKOROBA.**

Secteur : Energie

Référence de l'accord de financement : DON N°: 2100155036267

N° d'Identification du Projet : P-Z1-FAO-148

Le Gouvernement du Mali a reçu un financement auprès du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût de construction de la ligne 225 kV Sanankoroba-frontière de Guinée et extension du poste haute de Sanankoroba.

Le Gouvernement du Mali a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer les services d'un Consultant Individuel expert environnementaliste pour le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales du projet.

Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste environnementaliste a pour mission d'exécuter le programme de travail dans le domaine des sauvegardes environnementales conformément à la réglementation du Mali et aux exigences de bailleurs de fonds. A ce titre, il est chargé de :

- aider à la planification des activités du projet en matière de sauvegardes environnementales et sociales conformément à l'étude d'impact environnemental et social (EIES), au plan de gestion environnemental et social (PGES) et au plan complet de réinstallation (PCR) (en collaboration avec le socio-économiste pour ce qui est du PCR);
- assurer la prise en compte à toutes les étapes du projet des exigences environnementales nationales applicables et celles des bailleurs de fonds (études, DAO, travaux, réception des travaux, et exploitation) ;
- assister dans la mise en œuvre des activités pré-construction conformément au PGES et aux accords de financement ;

- veiller à la conformité environnementale et sociale par rapport aux exigences nationales applicables et celles des bailleurs de fonds du projet;
- assurer le suivi de la mise en œuvre du PGES et du PCR lors des travaux et participer à la collecte de l'ensemble des données permettant de faire le suivi-évaluation du volet environnemental du projet ;
- participer au suivi et à la mise en œuvre du plan de consultation des acteurs et s'assurer du traitement diligent de toutes les plaintes conformément au PGES, au PCR et l'ensemble des exigences applicables ;
- participer et contribuer à toutes les activités de renforcement des capacités des acteurs du PGES ;
- préparer et soumettre les rapports techniques (trimestriels et annuels) sur les aspects environnementaux et sociaux couvrant l'ensemble des sauvegardes opérationnelles applicables et conformément au canevas de rapport convenu ;
- contribuer à la réception provisoire et définitive des travaux conformément aux spécifications environnementales et sociales des différents contrats/marchés ;
- contribuer à la capitalisation des leçons tirées de la mise en œuvre des activités du projet en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;
- contribuer aux activités d'assistance aux autorités dans la définition des politiques nationales de sauvegardes environnementales et sociales dans le cadre de la fourniture d'électricité ;
- suivre toutes les activités du projet relatives aux sauvegardes environnementales et sociales ;
- assurer la formation et le transfert de compétences du personnel de l'UGP mis à sa disposition ;

Les services d'appui à l'UGP pourraient commencer dès le 3^{ème} trimestre 2018 et se réaliser sur une période de quarante-huit (48) mois.

L'Unité de Gestion du Projet (UGP), invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent faire acte de candidature en fournissant les informations adéquates sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdites prestations (CV détaillé, copies de diplômes et attestations, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc.) à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, édition octobre 2015 »,

qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir.

Le candidat devra :

- être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum Bac + 4) en sciences de l'environnement ou tout autre diplôme équivalent ;
- 10 années d'expérience professionnelle générale dont au moins 5 années d'expérience pertinente en gestion des projets, analyse environnementale et sociale, et activités connexes ;
- avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse en français ;
- avoir une excellente aptitude à travailler avec les outils de bureautique (Excel, Word, PowerPoint, etc.);
- la maîtrise de l'anglais, la connaissance du secteur de l'énergie et la connaissance de la sous-région Afrique de l'Ouest seraient un atout.

Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

(i)	Qualification générale (Diplômes et expériences générales)	30
(ii)	Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer	45
(iii)	Expériences sur des projets financés par des institutions multilatérales	20
(iv)	Capacités linguistiques et informatiques	05

La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : 09H00 à 15H00 heures locales.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **15 mai 2018 à 10heures 00mn locales** et porter expressément la mention : «Sélection d'un Consultant Individuel expert environnementaliste, pour la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales (EIES) du projet de construction de la ligne 225 kV Sanankoroba-frontière de Guinée et extension du poste haute de Sanankoroba.

A L'ATTENTION DE MONSIEUR ALHOUSSEYNI ALIOU.

Coordonnateur du Projet –UGP-Mali. EDM-SA / BP : 69 ; Direction des Etudes et Planification Stratégique (DEPS) sise à l'ex immeuble de la BMS - ACI 2000-Bamako-Mali.

Mobile : (00223) 76 45 01 85/95 11 90 11 ;

E-mail : amaigaliou@yahoo.fr